

Les engagements de la France en Iraq

Sources : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/irak/reactions-bilaterales/> ;
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/irak/l-apres-daech-en-irak-comment-la-france-s-engage/>

Le contexte

- Décembre 2017 : les autorités irakiennes annoncent la libération complète des territoires autrefois contrôlés par l'organisation terroriste Daech
- Le pays est aujourd'hui dans une phase de réconciliation nationale, de stabilisation et de reconstruction des régions libérées
- Le rétablissement de la sécurité est indispensable afin de permettre le retour volontaire des déplacés dans les territoires libérés de l'emprise de Daech
- La France apporte son soutien politique, diplomatique, militaire et humanitaire aux autorités irakiennes dans la mise en œuvre d'une politique de réconciliation nationale et dans la lutte contre Daech
- Elle contribue à hauteur de 3 millions d'euros au Fonds de stabilisation immédiate du Programme des Nations unies pour le développement (Funding Facility for Immediate Stabilization) pour répondre aux besoins de stabilisation des zones libérées de Daech

L'aide humanitaire et à la stabilisation

- La France, avec ses partenaires, poursuit ses efforts et se tient aux côtés du peuple et du gouvernement irakiens pour venir en aide à la population, relancer l'économie et reconstruire le pays
- Depuis 2017, la France consacre 60 millions d'euros à l'aide humanitaire et aux actions de stabilisation en Irak, dont 20 millions d'euros spécifiquement dédiés à la stabilisation de la ville de Mossoul
- La France mène également ses actions en matière d'aide humanitaire et de stabilisation par le biais d'agences onusiennes (HCR, PAM) en contribuant également à hauteur de 7 millions d'euros aux outils du Programme des Nations Unies pour le Développement en Irak



L'AIDE FRANÇAISE EN IRAK



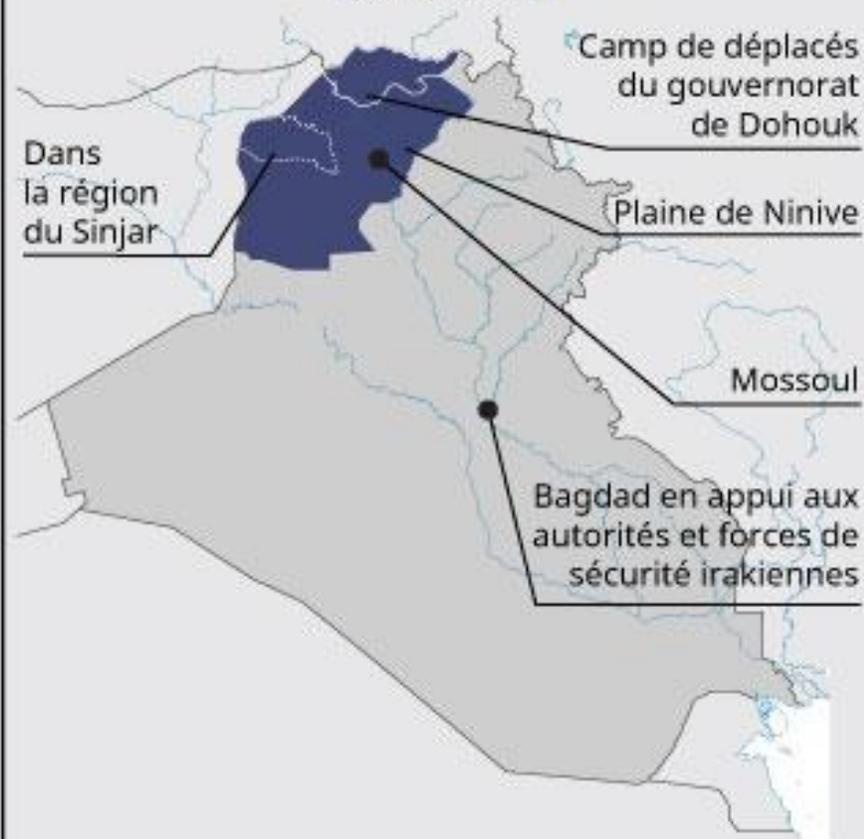
Depuis 2017, l'aide humanitaire et de stabilisation de la France en Irak s'élève à



dont **20 millions** pour la ville de Mossoul

+430 millions d'€
de prêt budgétaire
au gouvernement irakien

Les projets soutenus sont principalement mis en œuvre dans les **territoires libérés de l'emprise de Daech**



Un soutien multisectoriel

- Sécurité : la France fournit, dans le cadre de sa participation à la Coalition,
 - ✓ un appui militaire aux forces locales engagées dans la sécurisation des territoires irakiens libérés pour empêcher toute résurgence du mouvement terroriste Daech ;
 - ✓ la formation des forces de sécurité intérieure irakiennes en matière de gestion démocratique des foules, de déminage (y compris chimique et subaquatique), et de gestion des scènes post attentats
- Santé : des projets soutenus par la France accordant une attention particulière à la santé des populations irakiennes par le biais de
 - ✓ programmes de soutien aux infrastructures de santé (hôpitaux, centres de santé dans des camps, cliniques mobiles) et d'appui à la prise en charge psychologique de populations souvent traumatisées :
 - ✓ la réhabilitation, y compris la reconstruction, de la faculté de médecine de l'Université de Mossoul, appelée à former l'ensemble du vivier de personnels médicaux dans la Plaine de Ninive et au-delà suite aux dégâts subis du fait des combats

Un soutien multisectoriel

- Éducation et soutien aux populations déplacées : la France s'est engagée en faveur de programmes de réhabilitation
 - ✓ de l'Université de Mossoul ;
 - ✓ d'écoles dans les territoires les plus difficiles d'accès par le biais du financement de projets de soutien d'éducation non formelle pour permettre aux enfants n'ayant pas eu accès à l'éducation pendant l'occupation de Daech de réintégrer le système d'éducation public irakien
- Cohésion nationale : la France accorde une attention particulière
 - ✓ aux victimes de violences ethniques et religieuses au Moyen-Orient et, grâce à un fonds dédié et par le biais de projets portés par des ONG visant à répondre spécifiquement aux besoins de ces communautés, elle encourage leur retour vers leurs villes et villages d'origine ;
 - ✓ à la reconstruction de la région irakienne du Sinjar, particulièrement marquée par les exactions de Daech – lors du Forum de Paris sur la Paix de novembre 2018, le président de la République parraine le lancement par Nadia Murad, Prix Nobel de la Paix 2018, d'un fonds pour la reconstruction de cette région pour créer des infrastructures, des écoles, des hôpitaux, des structures créatrices de revenus, et pour favoriser le retour sur leur terre des populations déplacées

Un soutien multisectoriel

- Patrimoine : les liens entre la France et l'Irak en matière de préservation du patrimoine et d'archéologie sont anciens et se renouent à travers
 - ✓ trois priorités dégagées en concertation avec les autorités locales : la lutte contre les trafics, la protection des œuvres et la mémoire des sites ;
 - ✓ des actions de formation destinées aux professionnels irakiens de la conservation du patrimoine en partenariat avec l'Institut National du Patrimoine (INP) et le Département d'archéologie orientale et mésopotamienne du Louvre pour améliorer les techniques de lutte contre le trafic de biens et objets culturels ;
 - ✓ une coopération entre l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) en Irak et des établissements universitaires dans les domaines de l'archéologie et du patrimoine ;
 - ✓ des opérations de numérisation et de conservation sur des sites irakiens conduites par l'Institut français de recherche à l'étranger (IFRE) dans le cadre du fonds de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflits (ALIPH)
- Justice et lutte contre l'impunité des crimes commis en Irak : dans le cadre du Conseil de sécurité et des autres instances onusiennes, la France
 - ✓ finance des projets de documentation des exactions commises afin d'alimenter les enquêtes ;
 - ✓ mène des actions de formation pour renforcer les compétences des autorités de police et de justice irakiennes afin de rendre la poursuite des auteurs de crimes plus efficace